

## Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de l'entreprise/entreprise

### 1.1 Identifiant de produit

**Nom du produit**

• SRL

**Synonymes**

• Sucker Rod Lubricant, Lubricant, Grease

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations pertinentes identifiées**

• Lubrifiant utilisé sur les raccords de tiges de pompage, lubrifiant

### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche signalétique

**Fabricant**

• Topco Oilsite Products Ltd.

Bay 7, 3401 - 19th Street N.E.

Calgary, Alberta T2E 6S8

Canada

www.topcooilsite.com

msds@topcooilsite.com

Téléphone (général) • 403-219-0255

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

**Fabricant**

• 403-219-0255

**Service d'information sur les poisons et les drogues (Alberta Health Services)**

• 1-800-332-1414

## Section 2 : Identification des dangers

### UE/CEE

Selon: Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)/REACH 1907/2006 [modifié par 2015/830]

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**CLP**

• Non classé

### 2.2 Éléments de l'étiquette

**CLP**

**Mentions de danger** • Aucune étiquette(s) requise

### 2.3 Autres dangers

**CLP**

• Selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP), ce produit n'est pas considéré dangereux.

### ONU SGH

Selon: Système général harmonisé (SGH) des Nations Unies concernant la classification et l'étiquetage des produits chimiques : Quatrième édition révisée

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Mentions de danger SGH  
(classification)**

- Aspiration 2
- Légère irritation cutanée 3
- Danger pour le milieu aquatique – Danger aigu 3

**2.2 Éléments de l'étiquette**

UN GHS

**ATTENTION**



- Mentions de danger**
- Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
  - Provoque une légère irritation cutanée
  - Nocif pour les organismes aquatiques

**Mises en garde**

- Prévention**
- Éviter le rejet dans l'environnement.

- Réponse**
- En cas d'irritation cutanée : Demander des soins/conseils médicaux.
  - EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin.
  - NE PAS faire vomir.

- Entreposage/élimination**
- Garder sous clef.
  - Éliminer le contenu ou le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationales.

**2.3 Autres dangers**

UN GHS

- Conformément au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), ce produit est considéré dangereux

**États-Unis (US)**

Selon: OSHA 29 CFR 1910.1200 HCS

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

OSHA HCS 2012 • Non classé

**2.2 Éléments de l'étiquette**

OSHA HCS 2012

- Mentions de danger**
- Aucune étiquette(s) requise

**2.3 Autres dangers**

OSHA HCS 2012 • Ce produit n'est pas considéré dangereux en vertu de la norme américaine OSHA 29 CFR 1910.1200 (Communication relative au danger)

**Canada**

Selon: WHMIS 2015

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

SIMDUT 2015 • Non classé

**2.2 Éléments de l'étiquette**

SIMDUT 2015

- Mentions de danger**
- Aucune étiquette(s) requise

## Mises en garde

### 2.3 Autres dangers

- **SIMDUT 2015** • Au Canada, le produit mentionné ci-dessus n'est pas considéré dangereux selon le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

## Section 3 — Composition/renseignements sur les ingrédients

### 3.1 Substances

- Le produit ne répond pas aux critères d'une substance.

### 3.2 Mélanges

Composition					
Nom chimique	Identifiants	%	LD50/LC50	Classifications selon réglementation/directive	Commentaires
Mineral oil, petroleum distillates, solvent-refined (mild) heavy paraffinic	CAS:64741-88-4 Numéro de code:265-090-8 Index:649-454-00-7	70% TO 90%	Ingestion/Oral-Rat LD50 • >5000 mg/kg Peau-Lapin LD50 • >2000 mg/kg	EU CLP through ATP07: Annexe VI, Tableau 3.1 : Canc. 1B, H350 UN GHS Rev. 4: Irrit. peau 3 ; Tox. asp. 2 OSHA HCS 2012: Non classé WHMIS 2015: Non classé	Ce composant contient moins de 3 % de DMSO
Benzenesulfonic acid, dodecyl-, calcium salt	CAS:26264-06-2 EINECS:247-557-8	1% TO 5%	Ingestion/Oral-Rat LD50 • 1300 mg/kg	EU CLP through ATP07: Tox. aiguë 4, H302 UN GHS Rev. 4: Tox. aiguë 4 (orl) ; Aquatique Aigu 2 OSHA HCS 2012: Tox. aiguë 4 (orl) WHMIS 2015: Tox. aiguë 4 (orl)	NDA
Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts	CAS:68584-23-6 EINECS:271-529-4	1% TO 5%	NDA	EU CLP through ATP07: Non classé UN GHS Rev. 4: Non classé OSHA HCS 2012: Non classé WHMIS 2015: Non classé	NDA

Voir la section 16 pour le texte complet des déclarations H

## Section 4 — Premiers soins

### 4.1 Description des premiers soins

- Inhalation** • Déplacer la victime à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire pas.
- Peau** • En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes.
- Yeux** • En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes.
- Ingestion** • Consulter immédiatement un médecin en cas d'ingestion.

### 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

- Voir la section 11 sur les informations toxicologiques.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Notes pour le médecin**
- Tous les traitements doivent être basés sur les signes et les symptômes de détresse du patient. Il faudrait envisager l'éventualité d'une exposition excessive à d'autres substances que le présent produit.

## Section 5 — Mesures de lutte contre les incendies

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

- INCENDIE MAJEUR : eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse normale.
- INCENDIES MINEURS : poudre sèche, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse normale.

#### Moyens d'extinction inappropriés

- Aucune donnée disponible

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Dangers inhabituels d'incendie et d'explosion

- Aucune donnée disponible

#### Produits de combustion dangereux

- Aucune donnée disponible

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Les vêtements de pompiers structurels de protection ne fournissent qu'une protection limitée.  
Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA).

## Section 6 — Mesures à prendre en cas d'un déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Précautions individuelles

- Ventiler la zone. Ne pas marcher sur le produit déversé. Porter un équipement de protection individuelle approprié, éviter tout contact direct.

#### Mesures d'urgence

- Garder le personnel non-autorisé à l'écart. Rester en amont.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Éviter les déversements dans les cours d'eau et les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Mesures de

#### confinement/de nettoyage

- Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque.  
DÉVERSEMENTS MINEURS : ramasser à l'aide de sable ou autre matériel non combustible et placer dans des contenants pour élimination ultérieure.  
DÉVERSEMENTS MAJEURS : endiguer bien au-delà du déversement de liquide pour élimination ultérieure.

### 6.4 Référence à d'autres sections

- Voir la section 8 sur les contrôles de l'exposition et la protection personnelle, ainsi que la section 13 sur la mise au rebut.

## Section 7 — Manutention et entreposage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manutention sans danger

#### Manutention

- Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Conserver à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Respecter les bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène au travail. Porter un équipement de protection individuelle approprié, éviter tout contact direct. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Se laver soigneusement au savon et à l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer. Protéger contre toute contamination.

### 7.2 Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

- **Entreposage** • Garder le contenant bien fermé. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Voir la section 1.2 sur les utilisations pertinentes identifiées.

## Section 8 — Gestion de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition/lignes directrices**

- Aucune limite d'exposition applicable n'est disponible pour le produit ou ses composants.

### 8.2 Gestion de l'exposition

**Mesures/contrôles techniques**

- Une bonne ventilation générale est recommandée. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes fermées, fournir une ventilation aspirante locale ou d'autres moyens techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations des particules en suspension à un niveau acceptable.

#### Équipement de protection individuelle

**Respiratoire**

- Si la ventilation est insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié

**Yeux/visage**

- Porter une protection oculaire (lunettes de sécurité ou écran facial).

**Peau/corps**

- Porter des gants appropriés. Porter des manches longues et/ou des combinaisons de protection.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

- Il faut concevoir des contrôles pour éviter les rejets dans l'environnement, notamment établir des procédures pour empêcher tout déversement et rejet dans l'atmosphère et les voies d'eau. Suivre les bonnes pratiques pour la gestion de site et l'élimination des déchets.

## Section 9 — Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Description de la substance			
Forme physique	Solide	Apparence/description	Graisse semi-solide marron avec une légère odeur de pétrole.
Couleur	Marron	Odeur	Légère odeur de pétrole.
Seuil de perception de l'odeur	Données manquantes		
Propriétés générales			
Point d'ébullition	Données manquantes	Point de fusion/point de congélation	Données manquantes
Température de décomposition	Données manquantes	pH	Données manquantes
Densité/densité relative	Données manquantes	Solubilité dans l'eau	Négligeable
Viscosité	Données manquantes	Propriétés explosives :	Données manquantes
Propriétés comburantes :	Données manquantes		
Volatilité			
Pression de vapeur	Données manquantes	Densité de vapeur	Données manquantes
Taux d'évaporation	Données manquantes		
Inflammabilité			
Point d'éclair	Données manquantes	LSE	Données manquantes
LIE	Données manquantes	Autoinflammation	Données manquantes
Inflammabilité (solide, gaz) :	Données manquantes		
Environnementale			
Coefficient de partage octanol/eau	Données manquantes		

### 9.2 Autres renseignements

- Aucun paramètre physique ou chimique supplémentaire noté

## Section 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

- Pas de réactions dangereuses connues sous des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

- Stable sous des conditions normales de température et de pression.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Conditions à éviter

- Aucune donnée disponible

### 10.5 Substances incompatibles

- Agents comburants.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

- Oxydes de carbone ; Oxydes de soufre ; Oxydes de calcium.

## Section 11 — Données toxicologiques

### 11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques

Components	
Benzenesulfonic acid, dodecyl-, calcium salt (1% TO 5%)	26264-06-2 Toxicité aiguë: Ingestion/Oral-Rat LD50 • 1300 mg/kg

GHS Properties	Classification
Toxicité aiguë	UE/CLP•Données manquantes ONU SGH 4•Données manquantes OSHA HCS 2012•Données manquantes SIMDUT 2015•Données manquantes
Corrosion/irritation cutanée	UE/CLP•Données manquantes ONU SGH 4•Légère irritation cutanéeCatégorie 3 OSHA HCS 2012•Données manquantes SIMDUT 2015•Données manquantes
Lésion/irritation grave des yeux	UE/CLP•Données manquantes ONU SGH 4•Données manquantes OSHA HCS 2012•Données manquantes SIMDUT 2015•Données manquantes
Sensibilisation cutanée	UE/CLP•Données manquantes ONU SGH 4•Données manquantes OSHA HCS 2012•Données manquantes SIMDUT 2015•Données manquantes
Sensibilisation respiratoire	UE/CLP•Données manquantes ONU SGH 4•Données manquantes OSHA HCS 2012•Données manquantes SIMDUT 2015•Données manquantes
Danger par aspiration	UE/CLP•Données manquantes ONU SGH 4•Aspiration - Catégorie 2 OSHA HCS 2012•Données manquantes SIMDUT 2015•Données manquantes
Cancérogénicité	UE/CLP•Données manquantes ONU SGH 4•Données manquantes OSHA HCS 2012•Données manquantes SIMDUT 2015•Données manquantes

Mutagénicité des cellules germinales	UE/CLP•Données manquantes ONU SGH 4•Données manquantes OSHA HCS 2012•Données manquantes SIMDUT 2015•Données manquantes
Toxicité pour la reproduction	UE/CLP•Données manquantes ONU SGH 4•Données manquantes OSHA HCS 2012•Données manquantes SIMDUT 2015•Données manquantes
STOT-SE	UE/CLP•Données manquantes ONU SGH 4•Données manquantes OSHA HCS 2012•Données manquantes SIMDUT 2015•Données manquantes
STOT-RE	UE/CLP•Données manquantes ONU SGH 4•Données manquantes OSHA HCS 2012•Données manquantes SIMDUT 2015•Données manquantes

## Effets potentiels sur la santé

### Inhalation

**Aigu (immédiat)** • Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet observable sur la santé n'est attendu.

**Chronique (différé)** • Aucune donnée disponible

### Peau

**Aigu (immédiat)** • Provoque une légère irritation cutanée.

**Chronique (différé)** • Aucune donnée disponible

### Yeux

**Aigu (immédiat)** • Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet observable sur la santé n'est attendu.

**Chronique (différé)** • Aucune donnée disponible

### Ingestion

**Aigu (immédiat)** • Le produit peut être aspiré dans les poumons en cas d'ingestion et/ou de vomissements subséquents. L'aspiration de ce produit peut causer des lésions pulmonaires graves, une pneumonie chimique, un œdème pulmonaire ou un décès.

**Chronique (différé)** • Aucune donnée disponible

#### Clé des abréviations

LD = Dose létale

## Section 12 — Données écologiques

### 12.1 Toxicité

- Nocif pour les organismes aquatiques.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

- Manque de données matérielles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

- Manque de données matérielles.

### 12.4 Mobilité dans le sol

- Manque de données matérielles.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Aucune évaluation PBT ou vPvB n'a été réalisée.

## 12.6 Autres effets nocifs

- Aucune étude n'a été trouvée.

## Section 13 — Aspects relatifs à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Déchets du produit** • Éliminer le contenu ou le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationales.
- Conditionnement des déchets** • Éliminer le contenu ou le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationales.

## Section 14 — Renseignements relatifs au transport

	14.1 Numéro ONU	14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Dangers pour l'environnement
DOT	Sans objet	Non Réglementé	Sans objet	Sans objet	NDA
TDG	Sans objet	Non Réglementé	Sans objet	Sans objet	NDA
IMO/IMDG	Sans objet	Non Réglementé	Sans objet	Sans objet	NDA
IATA/ICAO	Sans objet	Non Réglementé	Sans objet	Sans objet	NDA

### 14.6 Précautions spéciales à prendre par l'utilisateur

- Rien de précisé

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

- Données manquantes.

## Section 15 — Renseignements réglementaires

### 15.1 Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification de dangers SARA

- Néant

Droit de savoir de l'État		
Composant	CAS	PA
Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts	68584-23-6	Non
Benzenesulfonic acid, dodecyl-, calcium salt	26264-06-2	Oui
Mineral oil, petroleum distillates, solvent-refined (mild) heavy paraffinic	64741-88-4	Non

Inventaire						
Composant	CAS	Australie AICS	Canada LES	Chine	EINECS UE	Japon ENCS
Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts	68584-23-6	Oui	Non	Oui	Oui	Non



Benzenesulfonic acid, dodecyl-, calcium salt	26264-06-2	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Mineral oil, petroleum distillates, solvent-refined (mild) heavy paraffinic	64741-88-4	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Inventaire (Suite)						
Composant	CAS	LIS du Canada	TSCA	UE ELNICS		
Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts	68584-23-6	Oui	Oui	Non		
Benzenesulfonic acid, dodecyl-, calcium salt	26264-06-2	Oui	Oui	Non		
Mineral oil, petroleum distillates, solvent-refined (mild) heavy paraffinic	64741-88-4	Oui	Oui	Non		

## États-Unis - Californie

### Environnement

#### É.-U. - Californie - Proposition 65 - Liste des substances cancérigènes

- Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts 68584-23-6 Non inscrit
- Benzenesulfonic acid, dodecyl-, calcium salt 26264-06-2 Non inscrit
- Mineral oil, petroleum distillates, solvent-refined (mild) heavy paraffinic 64741-88-4 Non inscrit

#### É.-U. - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement

- Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts 68584-23-6 Non inscrit
- Benzenesulfonic acid, dodecyl-, calcium salt 26264-06-2 Non inscrit
- Mineral oil, petroleum distillates, solvent-refined (mild) heavy paraffinic 64741-88-4 Non inscrit

#### É.-U. - Californie - Proposition 65 - Doses maximales admissibles (MADL)

- Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts 68584-23-6 Non inscrit
- Benzenesulfonic acid, dodecyl-, calcium salt 26264-06-2 Non inscrit
- Mineral oil, petroleum distillates, solvent-refined (mild) heavy paraffinic 64741-88-4 Non inscrit

#### É.-U. - Californie - Proposition 65 - Niveaux de risque non significatifs (NSRL)

- Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts 68584-23-6 Non inscrit
- Benzenesulfonic acid, dodecyl-, calcium salt 26264-06-2 Non inscrit
- Mineral oil, petroleum distillates, solvent-refined (mild) heavy paraffinic 64741-88-4 Non inscrit

#### É.-U. - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour la reproduction - Femme

- Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts 68584-23-6 Non inscrit
- Benzenesulfonic acid, dodecyl-, calcium salt 26264-06-2 Non inscrit
- Mineral oil, petroleum distillates, solvent-refined (mild) heavy paraffinic 64741-88-4 Non inscrit

#### É.-U. - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour la reproduction - Homme

- Benzenesulfonic acid, C10-16-alkyl derivs., calcium salts 68584-23-6 Non inscrit
- Benzenesulfonic acid, dodecyl-, calcium salt 26264-06-2 Non inscrit
- Mineral oil, petroleum distillates, solvent-refined (mild) heavy paraffinic 64741-88-4 Non inscrit

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée.

## Section 16 — Autres renseignements

### Phrases pertinentes (code et texte entier)

- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H350 - Peut provoquer le cancer.

**Date de révision** • 24/April/2017

**Date de la dernière révision** • 13/April/2017

**Date de préparation** • 13/April/2017

**Avis de non-responsabilité/déclaration de responsabilité**

- Les renseignements fournis dans cette fiche de données de sécurité sont exacts au meilleur de nos connaissances, informations et convictions à la date de cette publication. Les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et la mise au rebut du produit en toute sécurité, et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations ne concernent que le produit désigné et peuvent être invalidées si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans d'autres procédés, sauf indication précise dans le texte.

**Clé des abréviations**

NDA = Aucune donnée disponible